

Les symboles de la République

Objectif

Découvrir les symboles de la République

Infos pratiques

Durée

10 minutes

Type

Individuel

Tranche d'âge

6-12 ans

Définition du mot symbole :

Un symbole peut être un objet, une image, un mot, un son, un élément naturel, une marque particulière... qui représente quelque chose d'autre par association, ressemblance ou convention.

Les symboles de la République sont inscrits dans l'article 2 de la Constitution française. Il existe d'autres symboles de la République qui ne sont pas inscrits dans la Constitution mais qui sont très connus!

I. Les symboles inscrits dans la Constitution française

1. Retrouve les symboles de la République en complétant les phrases :

La langue de la République est le	·
L'emblème national est le	_ bleu, blanc, rouge.
L'hymne national est la, Lisle.	écrite par Rouget de
La devise de la République est	

II. Les autres symboles de la République

Parmi les propositions suivantes, coche la case de celles qui sont considérées comme des symboles de la République française :

La baguette	
Le béret	
Marianne	
Le coq	
La Tour Eiffel	
Le bonnet phrygien	